

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018



Carolina TRUJILLO et Gregory MARIE, commerce de bijoux colombiens, www.carolinatrujillo.fr

Protéger et accompagner
l'initiative entrepreneuriale

La mission d'Entrepreneurs de la Cité

Protéger, grâce à la micro-assurance, les personnes exclues du monde de l'emploi (chômeurs, bénéficiaires des minima sociaux, handicapés, jeunes et seniors en difficulté) qui créent leur entreprise.

Une fondation reconnue d'utilité publique créée par :



Profil des entrepreneurs soutenus :

85 %

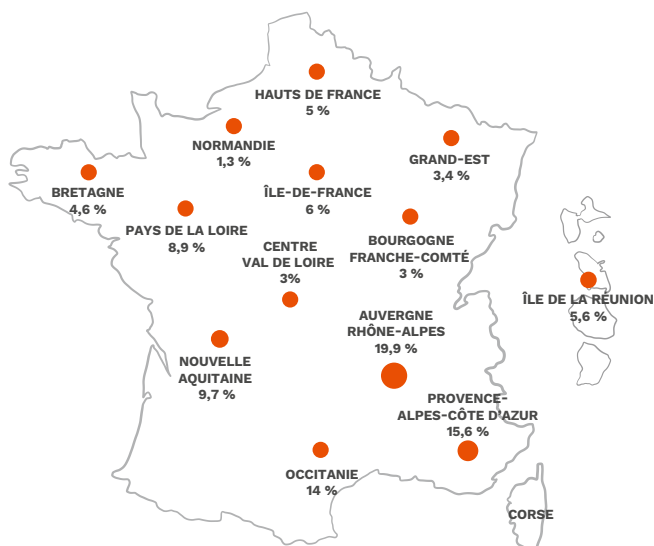
étaient demandeurs d'emploi

42 %

de femmes

1/2 en situation de handicap

Entrepreneurs de la Cité, une couverture nationale :



Le mot du Président



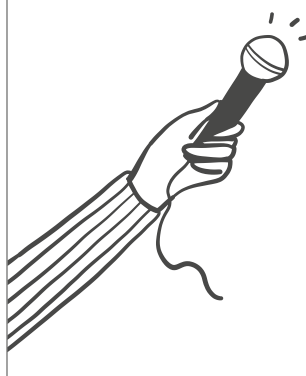
Laurent des BREST, Président d'Entrepreneurs de la Cité

“Maîtriser, surprendre, saisir avec la main... toutes ces postures volontaires sont à l'origine du mot «entreprendre».

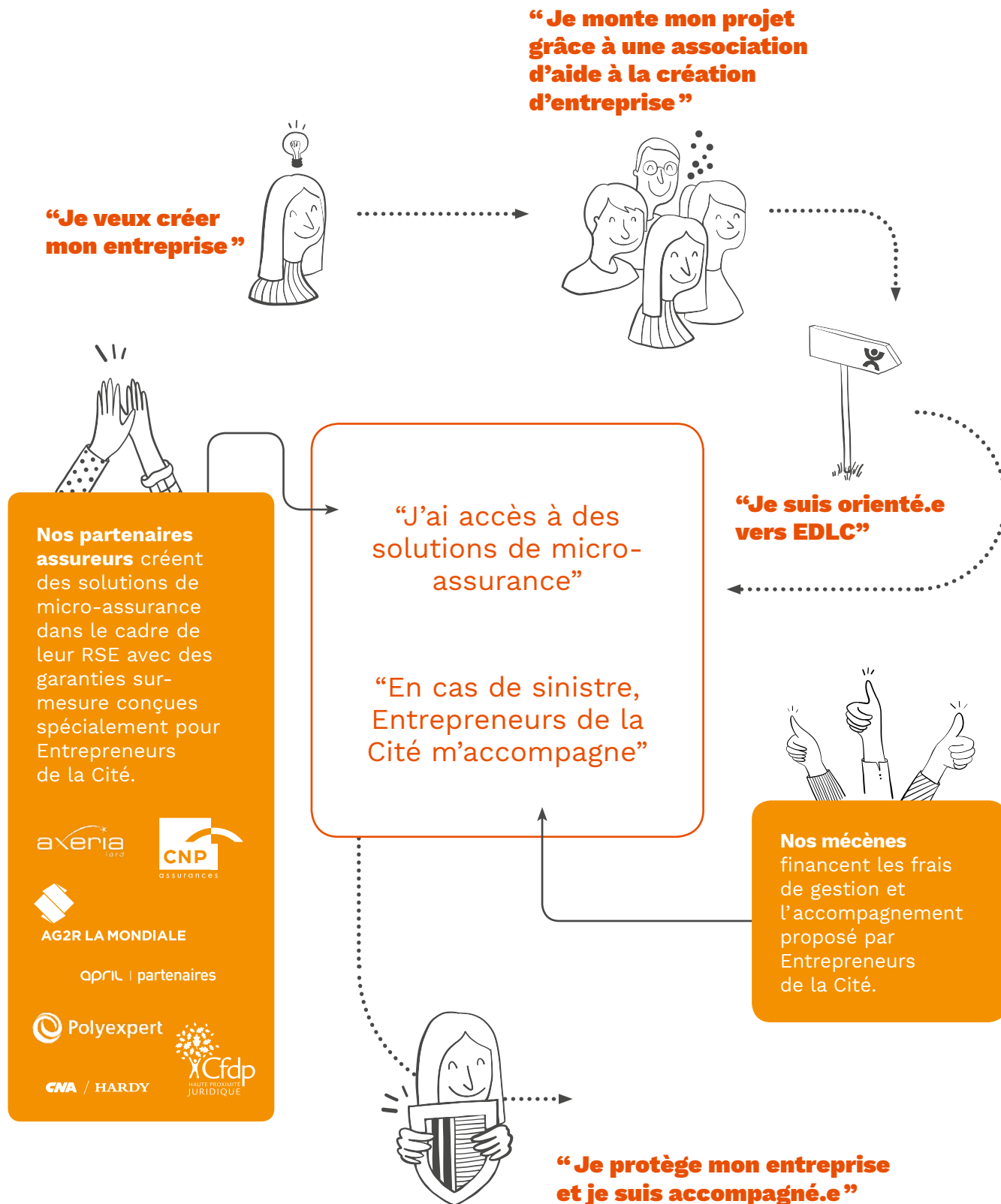
Et se prendre en main quand on est un entrepreneur précaire, créer son propre emploi, c'est un vrai défi auquel la Fondation Entrepreneurs de la Cité répond avec enthousiasme : ne le laissons pas à la porte du monde de l'assurance !

Depuis plus de 10 ans, l'assurance solidaire joue tout son rôle de filet protecteur de l'entrepreneur vulnérable et l'aide à pérenniser son activité.

C'est pourquoi, avec les équipes, les membres fondateurs et les mécènes d'Entrepreneurs de la Cité, nous avons l'ambition de développer encore plus largement nos solutions de micro-assurance, en lien avec nos partenaires d'aide à la création d'entreprise et avec le soutien du monde de l'assurance et de la banque.”



La micro-assurance, comment ça marche ?



Des solutions de micro-assurance...



Les garanties essentielles pour protéger au mieux les entrepreneurs et leur activité à des tarifs solidaires :

- La Multirisque Professionnelle protège la responsabilité civile, le local, le stock et le matériel.
- La RC Professionnelle protège la responsabilité civile de l'entrepreneur en cas de défaut de conseil, erreur professionnelle, omission ou négligence.
- La RC Décennale est indispensable pour protéger la responsabilité civile des professionnels du bâtiment.
- La Prévoyance protège l'entrepreneur en cas d'arrêt de travail ou maladie.
- La complémentaire santé pour les personnes n'ayant plus accès à la CMU.

Une information juridique offerte à tous les assurés.

Une prime annuelle moyenne, par adhérent, de **308 euros** (hors assurance décennale) ; et de **1140 euros** pour la décennale.

Choix des solutions de micro-assurance :

60 %

La Multirisque Professionnelle

10 %

La RC Professionnelle

17 %

La RC décennale

24 %

La Prévoyance

35 %

La complémentaire santé

“Après avoir subi un licenciement économique, j’ai décidé de ne plus dépendre d’un patron et de devenir auto-entrepreneur. Je savais qu’il était indispensable d’avoir recours à une assurance décennale pour mon métier, cependant, les prix sur le marché étaient trop élevés. J’ai donc contacté Entrepreneurs de la Cité qui m’a permis de bénéficier d’une assurance à moindre coût et de commencer mon premier chantier.”



Mohamed MEDOUR,
plombier, Lyon (69)

NOUVEAUTÉ 2018

La multirisque A dom’ pour les entrepreneurs exerçant leur activité à domicile.

... et un service de prévention des risques : LOCAL SECUR’

Local Secur’ est un service d’audit de risques du local professionnel réalisé par un expert en bâtiment. Un service gratuit grâce au mécénat du groupe Polyexpert.

Entrepreneurs de la Cité a fêté en 2018 le 400^e bénéficiaire de ce service !

Parole de bénéficiaire

“Lorsque j’ai fait expertiser mon local professionnel, il s’est avéré que toutes les installations électriques n’étaient pas aux normes. Grâce au rapport de visite de l’expert Local Secur’, j’ai pu négocier un mois et demi de loyer avec mon propriétaire et cela m’a permis de réaliser les travaux nécessaires en toute sérénité.”



Rosalie KLAIT, gérante
d’une épicerie, Laxou (54)



L'impact social de la micro-assurance

Entrepreneurs de la Cité propose, non seulement des solutions d'assurance professionnelle à des tarifs accessibles aux créateurs d'entreprise, mais dispose d'un plateau de gestion sociale et solidaire qui accompagne les entrepreneurs dans l'accès à l'assurance et en cas de sinistre. Une étude, menée par Lucile Véran de l'université Lyon III, auprès des assurés d'Entrepreneurs de la Cité, a été réalisée fin 2017 pour évaluer l'impact social de l'action de micro-assurance et sa contribution au développement du projet entrepreneurial.

Impact depuis sa création en 2007

- **19 000 micro-entrepreneurs** ont été accueillis.
- Plus de 6 500 bénéficiaires sur toute la France ce qui représente **6 750 emplois**.

Impact sur la pérennité

87 % | le taux de survie post-sinistre.

Impact social

85 % | des bénéficiaires étaient demandeurs d'emploi dont ½ était au chômage depuis plus d'un an.

26 % | n'auraient pas pu s'assurer s'ils n'avaient pas bénéficié de la micro-assurance.

9 % | des bénéficiaires sont issus d'un quartier "politique de la ville".

Impact sur le développement de l'entreprise

83 % | ont le sentiment de bien protéger leur entreprise grâce à la micro-assurance.

71 % | estiment que la micro-assurance contribue au développement de l'entreprise.

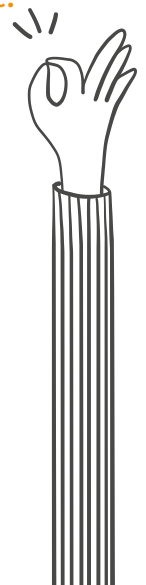
75 % | estiment qu'Entrepreneurs de la Cité est différent des autres assureurs.

Parole de bénéficiaire



“Lors d’une intervention de nettoyage, j’ai fait l’erreur d’utiliser trop de produit, ce qui a causé une décoloration du canapé. J’ai commis cette faute à deux reprises. Heureusement, grâce à Entrepreneurs de la Cité, les dégâts ont pu être remboursés les deux fois et j’ai pu continuer mon activité sereinement.”

Huseyin KARAALP,
nettoyage de canapé,
Villefranche-sur-Saône (69)



Temps forts 2018

Janvier 2018



Le Crédit Agricole de La Réunion : un partenariat historique pour la micro-assurance

70% des entrepreneurs se lancent seuls, sans l'accompagnement d'une structure. Jusqu'à aujourd'hui, ces créateurs ne pouvaient pas accéder à la micro-assurance. Grâce au partenariat avec le Crédit Agricole, un nouveau dispositif est testé à La Réunion, afin de pouvoir faire bénéficier de la micro-assurance à des entrepreneurs vulnérables, non accompagnés. Le Crédit Agricole, en plus de la subvention accordée à Entrepreneurs de la Cité, diffuse l'information sur la micro-assurance au sein de ses agences auprès de sa clientèle précaire. Un tournant pour Entrepreneurs de la Cité.

“La Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de La Réunion, déjà très investie dans l'accompagnement des structures de microcrédit, a trouvé naturel de soutenir la Fondation Entrepreneurs de la Cité pour implanter la micro-assurance sur son territoire.

Notre modèle de banque coopérative et mutualiste est fière de contribuer à la création de valeur pour l'île de La Réunion et de favoriser l'inclusion financière des plus fragiles.”



Didier ESTEBE,
Directeur Général Adjoint
du Crédit Agricole
de La Réunion



Février 2018

Aider au rebond des entrepreneurs en difficulté avec l'association Crésus

Crésus, association de lutte contre l'exclusion financière, a lancé en 2017 une plateforme de services dédiée aux entrepreneurs en difficulté et s'est associée en 2018 à Entrepreneurs de la Cité pour pouvoir leur proposer la micro-assurance en cas de difficulté financière. Et de son côté, EDLC oriente ses assurés en défaut de paiement vers Crésus, afin qu'ils bénéficient du service d'accompagnement de l'association et ne se retrouvent pas seuls dans leurs difficultés.

Mars 2018



EDLC renforce le pouvoir d'achat des entrepreneurs

La micro-assurance a 10 ans. EDLC a voulu vérifier que les tarifs de la micro-assurance étaient toujours bien inférieurs aux tarifs du marché et contribuaient significativement à une hausse du pouvoir d'achat de l'entrepreneur. Grâce à l'aide de l'association Alter'actions, 5 étudiants ont pu réaliser un benchmark et ont démontré que **la micro-assurance fait économiser aux entrepreneurs entre 350 € et 1500 € par an en moyenne.**

Temps forts 2018



Mai 2018

EDLC accompagne la première promotion de réfugiés de l'association Entrepreneurs du Monde

L'association Entrepreneurs du Monde a lancé en 2018 un programme d'aide aux familles en situation de grande précarité, et notamment aux réfugiés. Grâce à un parcours de formation et d'accompagnement individuel adapté, il leur permet de monter un projet entrepreneurial. Entrepreneurs de la Cité s'est associée à ce programme de formation en délivrant une formation sur les risques de la micro-entreprise et l'accès à l'assurance en France. 9 personnes ont pu profiter de cet accompagnement.



Octobre 2018

Un stand micro-assurance au salon SME à Paris

Pour la première fois, Entrepreneurs de la Cité était présente au Salon SME les 3 et 4 octobre 2018, au cœur du pavillon "Accompagnement & Financement" aux côtés de ses partenaires d'aide à la création d'entreprise. L'occasion pour les équipes d'accueillir sur leur stand près de **100 porteurs de projet !**

Novembre 2018

La Banque de France et Entrepreneurs de la Cité deviennent partenaires

Parce que de nombreux dirigeants de Très Petites Entreprises (TPE) méconnaissent les organismes susceptibles de les aider, la Banque de France a décidé de mettre en place un correspondant TPE par département pour orienter ces entrepreneurs. Dans ce cadre, Entrepreneurs de la Cité a signé une convention avec la Banque de France afin de permettre aux micro-entrepreneurs accueillis par la Banque de bénéficier du dispositif de micro-assurance.

“Accompagner des entrepreneurs, c'est aussi leur faire prendre conscience des risques inhérents à leur activité pour mieux anticiper les difficultés.

Notre rapprochement avec la Fondation Entrepreneurs de la Cité s'inscrit dans cette démarche de soutien en faveur de ceux qui, exclus du monde du travail, osent créer leur emploi.

Ensemble, nous les guidons vers des solutions de micro-assurance adaptées et accessibles pour les protéger des aléas du quotidien et ainsi contribuer à la pérennité de leur entreprise.”



Sylvie BONNEAU,
chargée de mission TPE,
Banque de France



Bilan de l'activité en 2018

+7% d'assurés



1975

entrepreneurs accueillis et informés.



150

sinistres traités en 2018.



702

nouveaux bénéficiaires en 2018 :
645 nouveaux assurés et 57 Local
Sécur'.



3 068

contrats actifs de micro-assurance.



**44
ans**

Moyenne d'âge des assurés 2018.



20% ● Bâtiment

8% ● Restauration

17% ● Autres services

5% ● Esthétique

12% ● Commerces ambulants

5% ● E-commerce

11% ● Commerces sédentaires

3% ● Restauration ambulante

11% ● Service aux professionnels

1% ● Artisans

8% ● Service à la personne

Partenariat avec l'Agefiph : prouver que handicap peut rimer avec entrepreneuriat

Les personnes handicapées rencontrent des difficultés d'accès face au marché de l'assurance. C'est pour cette raison que l'Agefiph et la Fondation EDLC ont souhaité faciliter l'inclusion en assurance des entrepreneurs en situation de handicap. Grâce à ce partenariat, les créateurs d'entreprise financés par l'Agefiph bénéficient d'une prise en charge totale de la micro-assurance pendant 2 ans.

- **15 %** des créateurs d'entreprise en France soutenus par l'Agefiph sont assurés par Entrepreneurs de la Cité.
- Taux de pérennité post-sinistre : **86 %**.

“Pour l'Agefiph, accompagner une personne handicapée dans son projet de création d'entreprise, c'est bien entendu créer un emploi, mais c'est aussi anticiper les risques. Le plus souvent, et nous ne pouvons que le regretter, ces risques sont appréciés de façon majorée par les assureurs. Grâce au partenariat avec Entrepreneurs de la Cité, en finançant pendant 2 ans la micro-assurance, nous contribuons à lever ces freins et à mieux sécuriser les parcours des personnes.”



Ivan TALPAERT,
Délégué Régional, Direction
de la Sécurisation des
Parcours, Agefiph

Nos partenaires d'aide à la création d'entreprise

Seuls les entrepreneurs accompagnés par un réseau d'aide à la création d'entreprise ou ayant été financés par un micro-crédit ou prêt d'honneur peuvent accéder à la micro-assurance. Entrepreneurs de la Cité travaille donc en collaboration étroite avec les acteurs de la création d'entreprise qui font partie des piliers de la mise en œuvre de nos actions.

Plus de 300 associations en France prescrivent la micro-assurance.



“Le réseau BGE est heureux de compter parmi les principaux partenaires d’Entrepreneurs de la Cité. Cette relation témoigne de la volonté commune de sécuriser et protéger les entrepreneurs et leurs activités. BGE et Entrepreneurs de la Cité contribuent ensemble à faciliter l’accès à la réussite entrepreneuriale, en transmettant les compétences nécessaires pour créer et gérer une entreprise, d’une part, en proposant une assurance adaptée aux profils de créateurs de TPE, d’autre part.”



Alexandra GUITTON,
Chef de projet
et responsable des
partenariats, BGE réseau

Nos partenaires financiers

Partenaires privés :



Partenaires publics :



Le club de mécènes Rhône-Alpes : Arcades / Fondation de l'Olivier, Audit et Conseil Entrepreneurs, BF Audit Partenaires, Cabinet Levy Roche Sarda, J.-P. Claveranne, Construction Acoustique, Didier Pierron-Dpi, Dutel SAS, Ernst & Young, Fondation Bullukian, Fontanel Groupe, Grant Thornton, Hyphen conseil, ID Sournac, Insign, Les Nuits de Fourvière, L. Petit, PHV Invest, SA Bizouard-Goubert, Sier SAS, Toupargel, Yuko B.



En 2018, Isabelle VIDAL a succédé à Philippe VENDITELLI à la présidence du club de mécènes d’Entrepreneurs de la Cité.

Gouvernance

Entrepreneurs de la Cité s'appuie sur deux entités dotées chacune d'un Conseil d'Administration :

- **La Fondation, reconnue d'utilité publique**
- **L'association des assurés qui met en œuvre l'intermédiation en assurance entre les assurés et les compagnies d'assurance**

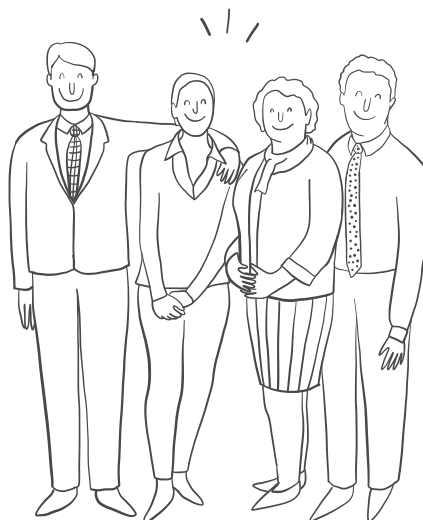
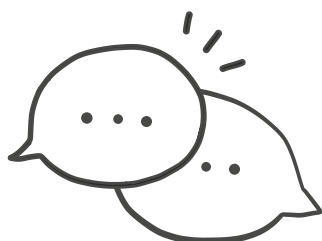
Au conseil d'administration de décembre 2018, Laurent des BREST, président de CFDP Assurances, a été élu comme président et Philippe DABAT a rejoint le Bureau. Jean-Pierre CLAVERANNE a été nommé Président d'Honneur.

Collège des membres fondateurs

- **APRIL Group**, représenté par **Romain GODEFROY**, Président-Directeur Général d'Axeria IARD
- **La Banque Postale**, représentée par **Mouna AOUN**, Directrice des marchés Mass market & spécifiques
- **CNP Assurances**, représentée par **Agathe SANSON**, Directrice de la Communication et du Marketing Stratégique
- **AG2R La Mondiale**, représentée par **Philippe DABAT**, Directeur Assurances de personnes
- **CFDP Assurances**, représentée par **Laurent des BREST**, Président



“C’est un honneur pour moi de poursuivre le travail de Jean-Pierre Claveranne à la présidence de la Fondation et de me mettre au service de micro-entrepreneurs créateurs de lien social et de valeur économique !”



Collège des personnalités qualifiées

- **Patrice GARNIER**, ancien président de **France Active Investissement**
- **Marc NABETH**, Directeur Digital & Innovation, **Valmen Consulting**
- **Jean-Francois CARETTE**, Secrétaire général, **Groupe Polyexpert**
- **Frédéric BARDEAU**, Fondateur de **Simplon.co**
- **Jean-Pierre CLAVERANNE**, Professeur des Universités et Président de la **Fondation Bullukian**

Collège des partenaires économiques et sociaux

- **La Caisse d'Epargne Rhône-Alpes**, représentée par **Pascal CHARRIÈRE**, Directeur de l'Économie sociale
- **La fédération nationale des plateformes Initiative FRANCE**, représentée par **Marc OLAGNON**, Délégué Général Adjoint
- **France Active**, représentée par **Jean-Dominique BERNARDINI**, Responsable Marketing Création d'Entreprise
- **Réseau BGE**, représenté par **Alexandra GUITTON**, Responsable partenariats
- **Fédération Crésus**, représenté par **Jean-Louis KIEHL**, Président

L'association des assurés est gouvernée par le Conseil d'Administration :

- **Luc MAYAUX**, Président, Professeur des Universités
- **Bruno BELIN DE CHANTEMELE**, Avocat
- **Jean-Bernard COFFY**, ancien Directeur de la Gouvernance et du Partenariat de Pôle Emploi
- **Jean-Louis FAVROT**, ancien Directeur des opérations d'APRIL
- **Maud LIARAS**, Consultante, Docteur en droit
- **Christine THIVILLON**, Consultante en organisation

L'équipe d'Entrepreneurs de la Cité

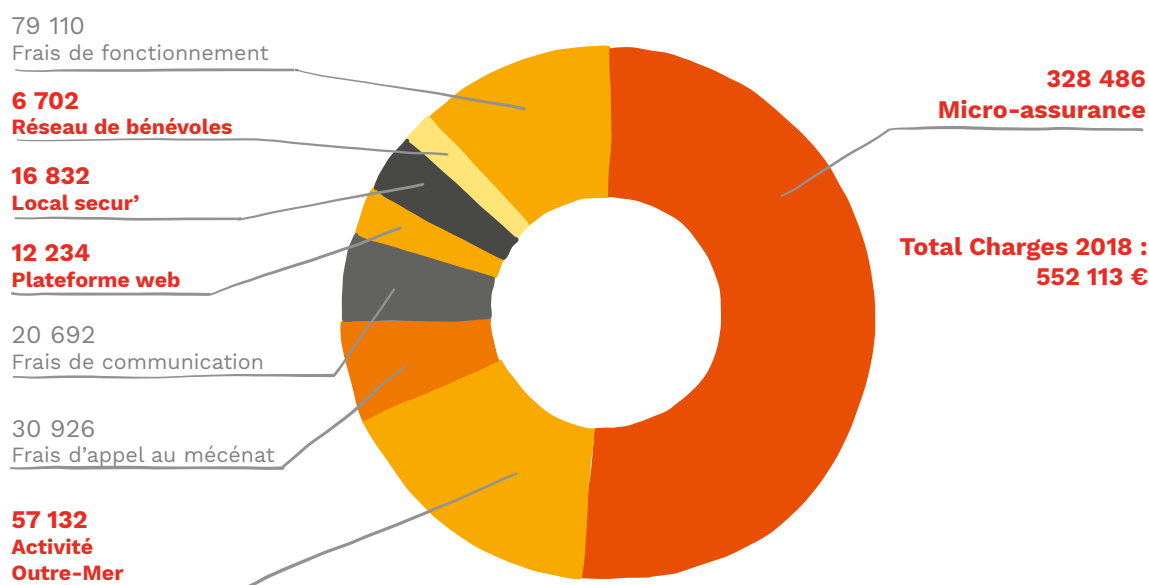


Hayat BOAIRA – Déléguée générale
Nathalie RAUCH – Directrice de l'association des assurés
Abdel KEBBABI – Conseiller senior micro-assurance
Narjisse BOUGHANEMI – Conseillère senior micro-assurance
Kenza MEDJAHED – Conseillère junior micro-assurance
Shérifé ERCIYAS – Conseillère junior micro-assurance
Chloé LOUIS – Chargée de mission à La Réunion
Marion DEMARD – Assistante de direction

Et aussi nos 21 bénévoles !

Rapport financier 2018

La Fondation Entrepreneurs de la Cité dispose d'une dotation initiale inconsumptible qui a rapporté 141 700 € de revenus de placement en 2018. Ces revenus financent les frais de fonctionnement, de communication et d'appel au mécénat, permettant de recueillir les ressources financières pour la réalisation des missions sociales.



Les comptes d'Entrepreneurs de la Cité sont certifiés chaque année par un Commissaire aux comptes du groupe Deloitte-In Extenso.



“Il était tout naturel pour nous de nous
tourner vers Entrepreneurs de la Cité
qui véhicule des valeurs complètement
en accord avec notre vision d’une assurance
humaine, qui place le créateur d’entreprise
au cœur de sa mission.”

Carolina TRUJILLO et Gregory MARIE,
commerce de bijoux colombiens,
www.carolinatrujillo.fr



Entrepreneurs de la Cité

Reconnue d'utilité publique

169, avenue Roger Salengro
69100 Villeurbanne
T 04 37 24 52 70
F 04 37 24 52 79
contact@entrepreneursdelacite.org

Antenne à La Réunion
c/o BGE
47, rue Maréchal Leclerc
97400 Saint-Denis
T 06 93 40 94 26

 [EntrepreneursDeLaCite](https://www.facebook.com/EntrepreneursDeLaCite)

 [FondationEDLC](https://twitter.com/FondationEDLC)

www.entrepreneursdelacite.org

 **Entrepreneurs
de la Cité**

LA MICRO-ASSURANCE POUR ENTREPRENDRE